Lancement du programme d’échanges d’expériences du projet RECOS

Le 25 mai 2023 | Ebène, Maurice – La Commission de l’océan Indien (COI), à travers son projet de « Résilience des populations et des écosystèmes côtiers du Sud-Ouest de l’océan Indien » (RECOS), lance un programme d’échanges d’expériences destiné aux acteurs de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la région.

Ce programme d’échanges d’expériences vise à renforcer les capacités des acteurs de la gestion des zones côtières et marines des Etats membres de la Commission de l’océan Indien (COI). Cette activité capitalise sur la réussite et l’enthousiasme suscité par le programme d’échanges d’expertises initié par le projet de Gestion durable des zones côtières de la COI (GDZCOI) de 2014 à 2018.

« *Il y a une demande latente pour des échanges et une réelle valeur ajoutée pour la diffusion des pratiques d’ingénierie visant à l’amélioration de la résilience des écosystèmes côtiers des pays de la COI »,* souligne M. Anfani Msoili, Chargé de mission « Transition écologique et énergétique, tourisme et migrations » de la COI*.* Et de noter que« les programmes d’échanges sont d’authentiques actions de coopération régionale, de solidarité et de renforcement des capacités par les pairs en proposant des solutions ou des idées éprouvées et adaptées au terrain»*.*

Le nouveau programme d’échanges d’expériences s’adresse à tout acteur de GIZC, ressortissant des Comores, Madagascar, Maurice ou Seychelles, ayant une implication directe dans une action liée aux thématiques du projet RECOS. Ces thématiques portent en particulier sur la gestion des aires marines protégées, les écosystèmes essentiels côtiers (mangroves et herbiers marins), le continuum terre-mer et l’éducation à l’environnement en zone côtère.

Par ailleurs, le programme d’échanges apportera des éléments de cadrage en réponse aux demandes des acteurs de la zone côtière. Néanmoins, ce sont les acteurs eux-mêmes qui définiront la période, l’expertise et la thématique de l’échange demandées selon les problématiques rencontrées.

*« Contrairement aux formations classiques, ce programme s’oriente davantage vers le terrain, le transfert et l’application concrète de savoirs ayant déjà montré les bénéfices sur les plans environnementaux, socioéconomiques et culturels »* explique Elisa Piat, Assistante au Programme d’échanges expériences du projet RECOS. *« Les demandes devront correspondre à de réels besoins d’expertise et de transfert de compétences auxquels les acteurs souhaitent répondre par une action concrète de terrain* *»* ajoute-t-elle.

Sur une base volontaire et partenariale, le candidat bénéficiera de l'expérience d'un pair dans la région. Les acteurs pourront partager leurs expériences en se rencontrant sur un site de démonstration, grâce à la prise en charge de l'ensemble des frais de déplacement. Par exemple, certains membres de l'ONG comorienne AIDE pourront se rendre sur un site pilote de restauration récifale géré par l'IHSM à Tuléar, Madagascar. Tous leurs frais de voyage seront pris en charge par le programme.

Chaque candidat recevra les documents de cadrage et les informations requises. Les candidats définiront eux-mêmes la période, l'expertise et le thème de l'échange qu'ils demandent pour relever les défis locaux.

Le programme restera ouvert tout au long de la durée du projet, de mai 2023 à mai 2026, avec un traitement des dossiers de candidature au fil de l’eau.

Le projet RECOS a pour objectif de renforcer la résilience des populations littorales face aux effets du changement climatique en restaurant les services rendus par les écosystèmes côtiers. Il est mis en œuvre par la Commission de l’océan Indien (COI) et co-financé par l’Agence française de développement (AFD) et le Fonds français pour l’environnement mondial (FFEM).

\*\*\*\*\*

Pour en savoir plus…

* Sur le programme d’échanges : <https://tinyurl.com/4p7sp5se>
* Sur le projet RECOS : [Résilience des zones côtières de l'océan Indien | COI (commissionoceanindien.org)](https://www.commissionoceanindien.org/portfolio-items/recos/)